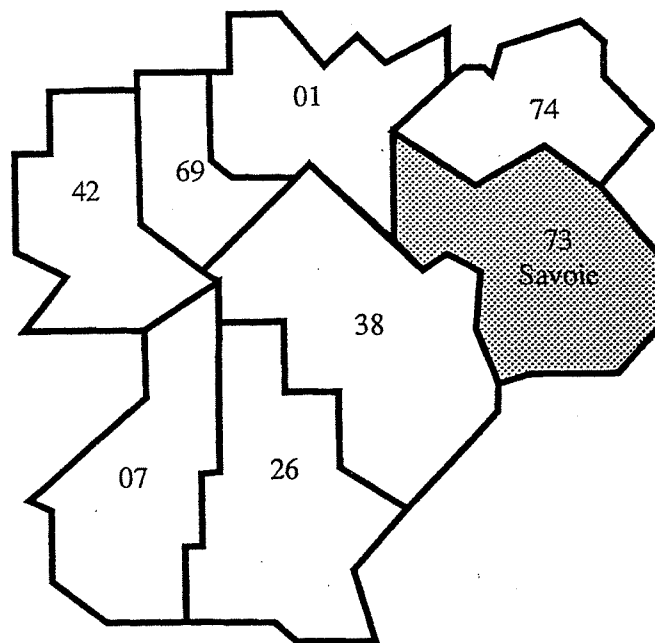


67^{ème}

JOURNEE REGIONALE DE GERONTOLOGIE

***"Les retraités : un enjeu
politique, humain et social"***



Société Rhône-Alpes de Gérontologie

Siège Administratif :
CRIAS

142 bis avenue de Saxe - 69003 LYON

Espace Malraux
CHAMBÉRY
Mardi 23 avril 2002

67^{ème} JOURNEE REGIONALE DE GERONTOLOGIE
« Les retraités : un enjeu politique, humain et social »
CHAMBERY – MARDI 23 AVRIL 2002

(Séance de la matinée)

-oOo-

La séance est ouverte à 9 h. 30, présidée par Mme SAVIOZ, Présidente de la Société Rhône-Alpes de gérontologie.

Mme LA PRESIDENTE. – Mesdames, Messieurs, chers amis nous voici à Chambéry pour la 67^{ème} journée de gérontologie avec le thème : « Les retraités : un enjeu politique, humain et social ».

Nous nous attarderons aujourd'hui sur l'allongement de la durée de la vie, sur les retraités. Seront-ils demain à la retraite de plus en plus jeunes ?

Un professeur d'université nous parlera de la notion du temps, ce temps qui passe si vite.

L'après-midi sera consacrée à l'APA et à la dépendance. C'est un sujet d'actualité qui permettra à la Savoie de nous donner ses impressions sur sa mise en application.

Pour accompagner la dépendance en Savoie, nous entendrons un gériatre, un médecin conseil, un responsable du territoire du développement social et un directeur d'hôpital ?

Merci à vous, Mesdames, Messieurs qui avez accepté de consacrer une journée à notre information. Nous nous plaignons parfois de son manque de clarté et de son retard. Nous avons voulu un sujet proche de notre vie sociale, quotidienne, actuelle, présenté par des gens de terrain, par conséquent des gens de la Savoie.

Merci à l'ADAMSPA qui a préparé cette journée en dépit des difficultés rencontrées, les responsables ont lutté jusqu'au bout. Merci pour votre courage et votre opiniâtreté.

Je remercie Monsieur Louis BESSON, maire de Chambéry qui a mis la salle du Manège à notre disposition et merci à Monsieur le Président du Conseil général, qui est représenté par son vice-président, pour l'intérêt qu'il a voulu prendre à cette journée. A vous tous, Mesdames, Messieurs, je vous souhaite une très bonne journée.

(Applaudissements)

Nous n'entendrons pas Geneviève LAROQUE, nous regrettons son absence, mais elle s'est cassé la cheville. Je pense que beaucoup d'entre vous la connaissent. Monsieur Jean-Paul DELHAYE qui est Président de l'Office stéphanois des personnes âgées, Président du réseau de soins gérontologiques AMADIS a pris en charge non seulement son intervention, mais celle de Geneviève LAROQUE. Je lui donne la parole.

Au préalable, Monsieur le Maire désire vous dire quelques mots.

M. Louis BESSON (maire de Chambéry). - Chère Présidente, j'ai vu que c'était à l'ordre du jour et je m'y soumetts bien volontiers. Madame la Présidente, Madame la Présidente de l'ADAMSPA, cher Maurice BONNET, avant de donner la parole au vice-président du Conseil général représentant M. GAYMARD, permettez-moi de saluer tous vos invités et parmi eux quelques élus savoyards que j'ai observés : Madame LACLAIS, conseillère régionale, M. FRESSOZ qui préside une commission semble-t-il qui est très concerné par le sujet, M. Pierre SALLET, élu de Chambéry et d'autres personnes qui m'excuseront de ne pas les avoir remarquées dans la pénombre qui nous a accueillis en entrant dans cette salle. Je suis bien évidemment très heureux de

vous accueillir ici à Chambéry, à l'invitation de l'association qui a relayé votre initiative, l'ADAMSPA et vous souhaite la bienvenue à vous tous, acteurs du secteur gérontologique de notre région, que vous soyez professionnels ou bénévoles, tous mobilisés autour d'une même cause, vous l'avez déjà laissé entendre, Madame la Présidente, répondre au défi de demain qui conjugue allongement de l'espérance de vie, ce qui ne va pas sans vieillissement plus accentué de la population et permettre les conditions d'une parfaite intégration de nos aînés dans notre société.

La diversité des sujets que vous avez à votre ordre du jour témoigne des multiples facettes de cette intégration politique ou citoyenne, sociale ou culturelle, elle doit avant tout permettre aux retraités de continuer à s'impliquer à part entière dans la vie de notre société et leur offrir toute leur place. Cela nécessite de pouvoir avant tout leur garantir un cadre de vie décent et aujourd'hui encore nous n'avons pas forcément les moyens de garantir des conditions de vie acceptables pour tous nos aînés, que ce soit en matière d'hébergement adapté ou en matière de maintien à domicile.

Nous sommes, en tant qu'élus, régulièrement saisis de témoignages de familles qui peuvent être confrontées à une difficulté à trouver une place dans la structure qui aurait leur préférence ou alors à pouvoir faire face au coût relativement élevé qui peut leur être demandé. Nous savons que dans ce contexte ce sont souvent des situations de détresse qui sont vécues, avec une certaine culpabilité de ne pouvoir offrir à leurs proches des conditions dignes et surtout garantes d'une fin de vie sereine. Pouvoir offrir une réponse adaptée à chacune de ces familles, tenant compte de leurs moyens financiers et de leur état de santé, tel est bien l'enjeu de demain auquel nous devons tous

QUOIQUEUN,
PEU DITINUES.

NORMAL QUE CE SOIT
A CHAMBERY.

N'EST-ON PAS
UN SYMBOLE
DE LONGEVITE'?



faire face : pouvoirs publics, professionnels et associations, car en ce domaine, vous le savez tous, le partenariat est tout à fait essentiel.

Je crois qu'il y a un grand pas en avant avec la substitution de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie à la Prestation Sociale Dépendance qui avait montré ses limites par le nombre relativement modeste de personnes qui pouvaient y prétendre dans les conditions où elle était accordée, avec en plus des disparités d'efforts selon les départements, donc des inégalités pour cette prestation dont pouvaient être bénéficiaires les personnes âgées.

Vous parlerez cet après-midi de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie avec des personnes compétentes et bien évidemment je n'aborde pas le sujet. Je suis sûr que, au-delà, il faut bien sûr poursuivre dans cette voie en cherchant à mobiliser tous les moyens dont nous disposons pour mieux accompagner cette étape de la vie. A Chambéry, la municipalité a souhaité de longue date, par le biais de son Centre communal d'action sociale, prendre sa part à une meilleure intégration des personnes âgées et d'ouvrir à leur environnement de proximité les possibilités d'intégration que peuvent souhaiter nos aînés. Il y a eu une politique ambitieuse d'aide au maintien à domicile, ce qui correspond, nous le savons, à l'aspiration d'une forte majorité des personnes âgées. Mais, parallèlement à ces actions de maintien à domicile, d'autres actions ont été conduites pour éviter les situations d'isolement : ouverture d'un restaurant pour personnes âgées en centre ville, accessibilité des activités et restaurant des foyers logements aux résidents de leur quartier respectif, création d'un accueil de jour, plusieurs jours par semaine pour accueillir des personnes dépendantes et bien évidemment soulager, autant que faire se peut, les familles.

Une réponse originale a également vu le jour avec une résidence intégrée : la résidence François-Boyer qui permet à ses résidants de rester dans leur quartier tout en restant proches de leur famille et en côtoyant des familles de tous âges, tout en bénéficiant de logements et de services adaptés.

Plus récemment, c'est une résidence sous l'enseigne « Doyenné Fontaine Saint-Martin » créée par un groupe de mutualistes, qui, à deux pas d'ici, a donné la possibilité à 80 familles de chambériens de conserver leurs proches au plus près de leur domicile et d'être surtout pleinement rassurés quant au cadre de vie qui a pu être offert à ces 80 résidants.

Enfin, l'inscription au nouveau contrat de plan de l'humanisation des services de long séjour du centre hospitalier devrait permettre d'améliorer sensiblement les conditions d'accueil et ce ne sont pas moins de trois chantiers dont l'un s'est terminé, l'autre est en cours et le troisième va démarrer qui portent, au total, sur 230 places reconstruites.

Mais la question de la place accordée aux personnes âgées dans notre société ne se limite pas bien évidemment au seul aspect de l'hébergement adapté, les retraités sont en effet de plus en plus dynamiques, qu'ils prennent tôt au moins tôt leur retraite, et dès lors ils représentent une réelle force.

Nous le voyons bien avec les clubs des aînés, nous en avons un qui est très actif à Chambéry, qui vient de fêter ses trente ans, mais nous avons aussi un comité consultatif des aînés qui peut donner son avis sur beaucoup de sujets touchant à la vie de la cité. Bien évidemment, les suggestions présentées sont toujours analysées avec beaucoup d'attention et d'une manière générale les aînés sont systématiquement informés ou associés aux divers projets de la ville.

Il y a sûrement encore matière à faire mieux, mais je veux saluer toutes celles et tous ceux qui prennent déjà part à toute cette dynamique qui a été créée entre tous les intervenants du secteur gérontologique, ce qui permet, vous le savez, d'offrir un certain nombre de réponses adaptées aux demandes de nos aînés et pour ce qui est de Chambéry, sans cocorico déplacé, tous nos acteurs ont trouvé, me semble-t-il, un encouragement et j'en vois quelques-uns dans la salle, dans le classement en troisième place du palmarès des villes françaises où il fait bon vieillir qu'avait établi, il y a maintenant moins de trois ans, le CREDOC.

Je terminerai ici ce bref propos d'accueil, non sans vous souhaiter encore à toutes et tous une journée d'échanges denses et fructueux, mais aussi, je l'espère, de bonnes conditions pour que vous profitiez au maximum de ce qui se passera dans cette salle, mais aussi des petits moments plus conviviaux que vous partagerez à la mi-journée.

A toutes et à tous, bienvenue et bon travail.

(Applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE. – Merci Monsieur le Maire.

Je passe la parole à M. le vice-président du Conseil général, qui remplace le Président Hervé GAYMARD, Monsieur Albert GIBELLO, responsable des Affaires sociales.

M. Albert GIBELLO. – Merci Madame la Présidente. Je salue à mon tour toutes et tous qui êtes ici présents : invités, participants, animateurs et naturellement Louis BESSON, maire de Chambéry. Je salue aussi la présence de mes collègues élus en particulier mon collègue Jean FRESSOZ qui est Président de la commission sociale du Conseil général de la Savoie. Je dois excuser le Président Hervé GAYMARD, retenu à Paris aujourd'hui.

JE DECLARE
OUVERTES
LES 67 JOURNÉES
DE GERONTOLOGIE
DE CHARENTON!



ÇA, C'EST SON CÔTÉ
MAIRE OLYMPIQUE



Lorsque je lis l'ordre du jour de votre journée, en remerciant ma collègue adjointe dans mon équipe municipale, chargée des personnes âgées Monique DASSETTO, par ailleurs Présidente de l'ADAMSPA de Savoie, il y a naturellement deux temps tout à fait différents entre ceux du matin et ceux de l'après-midi. Je vais donc les prendre dans cet ordre, en essayant d'avoir un propos le plus court possible. Les propos du matin vous amènent à réfléchir sur la place des retraités dans la société d'aujourd'hui et en particulier dans notre pays.

Ceux qui me connaissent savent qu'il y a déjà un mot que je hais, c'est le mot de « retraité », parce que j'y mets derrière le mot de « renoncement ». Je préfère que l'on parle de cessation de vie professionnelle, qu'on lui trouve des mots plus positifs et plus porteurs que ce mot que je trouve difficile, qui est celui de retraité. Donc je l'aurai cité pour la dernière fois dans mon propos de ce matin.

Quelle est donc la place de celles et ceux qui conjuguent tout à la fois la capacité d'avoir un peu de temps de libre, encore que quand j'en rencontre quelques-uns, ils me disent souvent : je n'ai jamais été aussi occupé, et qui conjuguent aussi des compétences et un savoir-faire.

Dans une société comme la nôtre, les événements récents sont là pour le démontrer s'il en était encore besoin, qu'en attisant les peurs on suscite le repli sur soi. Je dis que la place que doivent avoir les gens qui ayant cessé leur activité professionnelle ont du temps à consacrer et de la compétence, je crois qu'ils doivent participer activement à la construction du lien social. Quand je parle de construction du lien social, je pense notamment à la construction du lien social intergénérationnel.

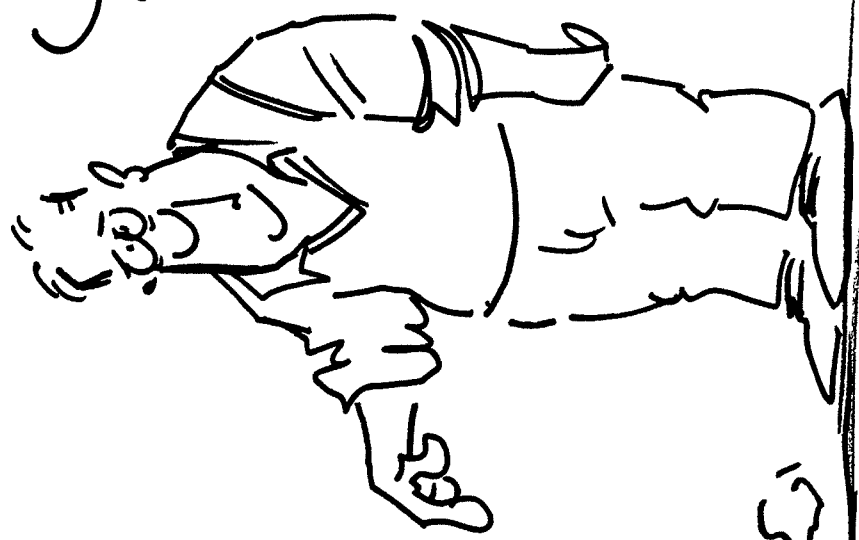
A la maison de retraite d'Albertville, avec Monique DASSETTO qui est chargée de l'animation, puisque c'est aussi

son métier, nous accueillons quelquefois des jeunes des écoles juste à côté. Je prends cet exemple-là pour montrer combien il y a nécessité à plus encore lutter contre un isolement qui soit à la fois physique et mental des personnes âgées et de leur donner une place qui doit être la leur, une place active au sein de la société française. Je crois qu'il en va du devenir d'une société qui se veut équilibrée. J'ajoute enfin que, comme le disait le maire de Chambéry tout à l'heure, il y a encore bien des personnes âgées qui connaissent des difficultés de tous ordres, à la fois financières et matérielles et je suis de ceux qui pensent que la maturité d'une société se mesure à l'aune de sa capacité de s'intéresser d'abord aux plus faibles. Donc soyons vigilants, soyons actifs, soyez actifs pour que vous ayez toute votre place au sein d'une société qui se veut adulte et mature.

Vous évoquiez, Madame, le temps. Je voudrais sur ce point-là vous faire partager les mots d'un intervenant à la journée des maires de Savoie l'année dernière où l'on parlait du commerce de proximité et l'on parlait de la notion du temps. Il nous disait la chose suivante : une femme qui rentre dans un hypermarché qui a sa liste de courses, se dit : je vais y consacrer une demi-heure chemin faisant, poussant son chariot, elle finit par y rencontrer de nombreuses amies, elle se retrouve devant la caisse une heure et demie après au lieu d'une demi-heure, et lorsqu'elle est devant la caisse, si elle attend cinq minutes, ces cinq minutes-là l'exaspèrent. Réfléchissons à ce qu'est la gestion du temps dans des situations comme celle-là. Le temps passe vite, mais c'est le temps choisi qui passe vite, plus que le temps que l'on ne choisit pas. C'est une notion qu'il nous faut avoir aussi présente à l'esprit, au-delà des générations au demeurant.

Concernant l'après-midi, vous m'avez invité à parler d'expériences de la Savoie sur, non pas ce que nous appelons nous

Y'PAS..
IL FIC ETOUT
LE TEMPS



ICI!!
REVIENS!!

TEMPS !!!

l'APA, mais l'ADPA - Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie. Nous y tenons. Pourquoi ? 100 MF sur les dépenses du budget du Conseil général, 25 MF de dotation de l'Etat, 15 postes créés, 3.000 dossiers reçus à ce jour, 800 ont été instruits. La population de la Savoie, c'est + 60 ans : 21 % - + 75 ans : 7,50 %.

Je disais à mon voisin, avant que nous ne commencions la réunion : au fond pour nous le transfert de l'impopularité de l'impôt reste encore relatif par rapport à d'autres départements qui ont naturellement des personnes âgées plus nombreuses. Sur ce point de l'ADPA, j'étais de ceux, étant membre de la commission sociale de l'assemblée des départements de France, depuis quelque temps avoir participé un peu à l'élaboration du texte, ayant rencontré plusieurs fois M. BRUNETIERE, dont le nom dit quelque chose.

Nous évoquons ensemble le 5^{ème} risque Sécurité sociale. J'ai un point de vue là-dessus que je vous livre. Je suis contre le 5^{ème} risque Sécurité sociale. Il me semble que si l'Etat voulait le faire il l'aurait fait, s'il ne l'a pas fait c'est qu'il n'avait pas les moyens financiers de le faire. Je dis l'Etat pour être simple.

Maintenant se pose une autre question : c'est le devenir des conseils généraux, des assemblées départementales. Je suis de ceux qui pensent que les conseils généraux ont toute leur place dans la structure administrative et politique du pays. Pourquoi ? Parce que s'il est un terrain sur lequel les Départements ont leur justification, c'est le terrain du social, au côté des CCAS, le maire faisait bien de le rappeler. Une politique sociale qui est une politique juste est une politique de proximité, sauf qu'à être trop proche, on finit par créer des inégalités de situation. On l'avait constaté lorsque l'on avait mis en place la

PSD. Ceci étant, certains nous montraient du doigt sur la PSD parce que ce qui était donné dans les Landes était de 10 F par jour, ce qui était donné en Savoie était de 120 F par jour, on nous disait : les Départements font des traitements qui sont inégalitaires. Sauf que la Sécurité sociale sur les forfaits soins dans les maisons de retraite fait exactement la même chose, à l'intérieur d'un même département. Il faut aussi regarder la situation complètement. Je suis de ceux qui pensent que la politique sociale, c'est d'abord une politique conduite, et les lois de 82 leur ont donnée, par les Conseils généraux.

J'ai pensé, ayant rencontré à deux reprises Martine AUBRY lorsque c'était elle qui avait la charge de cette question au titre de l'ADF, qu'effectivement il convenait d'ajuster tout cela parce qu'il était anormal que nous constatons des disparités comme celles que nous avons sur la PSD. Sauf que la PSD en établissement, certains avaient créé des postes, d'autres ne les avaient pas créés et qu'à fortiori la dotation qui venait était forcément inégalitaire. Sur l'ADPA, je crois qu'il est important que ces dispositions aient été mises au niveau national, qu'elle est instituée comme ceci. J'ai un regret, je vous le dis tout net, c'est qu'il n'y ait pas de recours sur succession, parce que Mme BETHENCOURT avec une Allocation Personnalisée d'Autonomie, cela me choque, même si elle fait 1 F par jour ; j'aurais préféré, personnellement que l'on aille vers un recours sur succession quitte à ce que ce soit au-dessus de 1 MF, mais que cela existe.

Je vois qu'il y a des disparités d'appréciation ; c'est bien, cela fait l'objet de débat. Je pense que, autant quand on est à 400 ou 450.000 F, ce n'est pas juste, autant quand on est dans certaines situations, cela me convient moins. Que ce soit une allocation universelle cela me paraît juste, mais il y a quand même une situation d'inégalité et qu'il faut à un moment en tenir

compte. On ne peut pas penser que la solidarité nationale est faite pour s'adresser à tout le monde, forcément si c'est de la solidarité, elle doit être ciblée.

Pour ce qui est d'autres questions qui concernent les conseils généraux, je crois fortement personnellement à la capacité d'expérimentation. J'ai fait l'expérience encore hier, avec la directrice de la vie sociale, où nous rencontrions une association chambérienne qui souhaitait expérimenter des lieux de vie intergénérationnels. Effectivement, quand on regarde cela, on se dit : au fond, sur une certaine tranche d'âge, la petite enfance, des dispositifs nationaux existent ; lorsque l'on est sur les adolescents, d'autres dispositifs existent ; lorsque l'on est en tranche d'âge de vie de travail, on existe encore par rapport à un RMI, aux difficultés et autres. Mais dès que l'on bascule chez les plus de 60 ans, on est mis sur un autre dispositif. La réponse que donne l'institution, c'est une réponse qui est particulièrement cadrée. Or, pouvoir créer par exemple des lieux de vie intergénérationnels, des expériences existent, mais ce sont plus des expériences où les personnes vivent côte à côte dans un lieu unique que ce n'est une vie en commun. Je crois qu'il faut qu'on laisse la place à l'expérimentation, cela me paraît, de mon point de vue, assez important.

Il appartient aussi aux Conseils généraux, en relation avec les services de l'Etat - c'est ce que nous tentons de faire dans notre département - d'apporter des réponses sur des domaines qui restent encore du sanitaire : Alzheimer. Voilà bien une vraie question qui se pose en terme de société. Nous essayons d'avancer sur ce terrain au niveau de la Savoie, notamment à l'intérieur du Comité de coordination gérontologique que nous avons créé avec les services de l'Etat.

J'crois
qu'il a
oublié

l'heure!



ALZHEIMER!



Sur les politiques de soutien à domicile, phrase que je préfère au maintien à domicile, je pense que le lien doit être très fort avec les collectivités locales, avec les communes. Il y a certains départements, comme celui de l'Ille-et-Vilaine par exemple qui ont complètement délégué aux villes les compétences des Conseils généraux. Ce sont des réflexions sur lesquelles il faut que nous avancions un peu. Il me semble que dans ce travail social naturellement la réponse ne peut pas aller vers une commune de 250 habitants, mais je crois qu'il y a là aussi un travail à investir.

Nous aurions encore d'autres choses à dire ensemble, en tous les cas sur tout ce qui est la politique en faveur des personnes âgées, je dirai deux choses : les réponses doivent être multiples, non cloisonnées et laisser la place à l'expérimentation. Merci de m'avoir donné l'occasion de vous faire part des convictions qui sont celles du Conseil général et aussi quelquefois plus personnelles. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente journée de travail.

(Applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE. - Merci Monsieur le Président. Toutes les portes sont ouvertes. Nous allons donner la parole à M. DELHAYE.

M. DUBOS. - Juste avant que M. DELHAYE ne prenne la parole, je rappellerai qu'il va nous parler de l'allongement de la durée de vie, de ses enjeux économiques, politiques et sociaux. Pendant son intervention vous aurez certainement matière à poser des questions. Nous vous demandons de bien vouloir les rédiger sur des feuilles de papier et nous passerons dans la salle pour prendre vos questions. Cela vous permettra d'avoir des réponses.

M. DELHAYE. - J'avais le sentiment d'être protégé par l'aile tutélaire de Geneviève LAROQUE lors de cette intervention et il se trouve qu'elle s'est cassé la cheville. Nous avons travaillé fort heureusement ensemble, elle a validé naturellement la conférence que je vous propose ce matin, ceci pour vous dire que je trahissais pas sa pensée et que nous sommes au moins deux dans ce pays à partager les mêmes choses, mais j'espère que nous serons les 260 personnes dans cette salle, à partager la même façon de voir les choses.

Aujourd'hui dans les pays développés, probablement demain dans tous les pays du monde la structure par âge des populations connaît une évolution inconnue jusqu'ici dans les sociétés humaines.

Cette évolution est due à l'accroissement de la longévité moyenne des hommes et des femmes, longévité qui a progressé d'une manière remarquable en un siècle, c'est-à-dire en une quasi-fraction de minute à l'échelle de l'humanité.

Pour rappeler des exemples signifiants, au début du 20ème siècle, à la veille de la grande guerre, la durée moyenne de vie d'un homme était inférieure à 50 ans en France et chez ses voisins du nord de l'Europe. Elle était même inférieure à 40 ans dans les pays du sud de l'Europe.

Un siècle plus tard, un européen a une espérance de vie de pratiquement 75 ans, soit 50% de vie en plus.

Cette espérance de vie, cette longévité moyenne a pour cause de nombreux paramètres : la diminution de la mortalité des enfants en bas âge, réduite de 400 pour mille à quasiment rien, la baisse de la mortalité des femmes lors des accouchements, ou encore l'éradication de très nombreuses maladies ou leur traitement jusqu'à la guérison... Grâce à de nombreuses et remarquables percées thérapeutiques mais aussi à d'autres

facteurs de type socio-économiques (niveau de vie, éducation, culture, réduction de la pénibilité du travail...) on prévoit qu'un enfant sur deux naissant aujourd'hui deviendra centenaire.

Ce chiffre est remarquable : dans notre pays en 1900, 200 personnes ont atteint 100 ans, en 1970 on dénombrait 1000 centenaires, 6000 de nos jours et on en prévoit 150 000 en 2050.

Cela veut dire que dans cette salle toute personne qui a 52 ans peut n'en être pratiquement qu'au milieu de sa vie. (C'est justement mon âge !)

Autre fait remarquable : alors que nous avons réalisé tous les avancées médicales majeures et qu'il n'y a plus de modifications fondamentales dans ce domaine, la durée de la vie continue néanmoins de progresser : depuis les années 1970 nous allongeons encore notre vie et gagnons une année tous les quatre ans.

Fait plus remarquable encore, la morbidité diminue à partir de 80 ans. C'est-à-dire qu'à partir de cet âge l'espérance de vie s'allonge encore.

Cet allongement de la durée de la vie particulièrement sensible dans les pays développés va le devenir dès 2020 dans de nombreux pays en développement : la Chine, l'Inde, le Brésil, le Pakistan ... avec des conséquences tout à fait impressionnantes.

Nous étions 1,5 milliards d'être humains sur terre en 1900, nous devrions être 11,5 milliards en 2100.

Il faut bien comprendre que cet accroissement de la population n'est pas lié à une augmentation du taux de natalité. Nous en sommes à moins de deux enfants par couple dans les pays industrialisés, ce qui ne permet même pas le maintien quantitatif de la population, et ce phénomène est aussi connu dans les pays en voie de développement où l'on constate une même baisse de la

ALLONGEMENT DE CAUÏE.

BIENVENUE
DANS L'ÉTERNITÉ!

A MO ANS...

J'AI DÉJÀ EU
UN AVANT GOÛT.

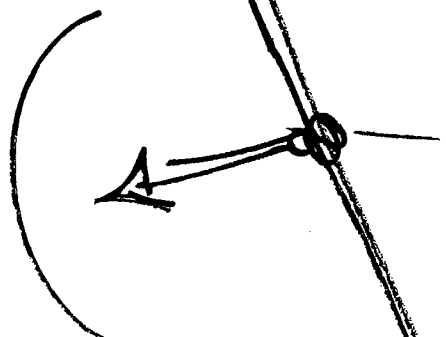


RETRAITÉS : LOIS POUR LA SANTÉ ?

UNE TENSION,
UN PEU ÉLEVÉE!

oups!!

EN CE
MOMENT



Si les problèmes de santé publique occupent le devant de la scène, nous savons que ce n'est qu'une partie de l'avant-scène.

L'allongement de la durée de la vie, c'est encore l'accroissement du nombre des retraites à verser, c'est encore une modification du rapport actifs/inactifs... c'est encore des répercussions inattendues sur l'économie : à partir de 2005, un nombre très important de cadres issus du baby boom de l'après-guerre va partir en retraite, 2 millions semble-t-il. Le remplacement de ce capital d'expérience ne va pas se faire sans mal.

On pourrait encore parler, pour tenir d'une façon définitive le tableau, des effets induits par la capitalisation et l'épargne des foyers les plus âgés qui a d'ores et déjà un retentissement parfois pervers sur l'économie, je veux parler des pressions exercées par les fonds de pensions et d'épargne sur la rentabilité des entreprises et de leur cortège de conséquences sur l'emploi et le travail.

Le catastrophisme anti-âge sévit de plus en plus.

L'augmentation du nombre et de la proportion de personnes âgées dans la société a pour effet pervers de centrer l'étude et le regard sur le vieillissement humain uniquement sur la vieillesse et ses problèmes. La notion de vieillissement de la population introduite par Alfred SAUVY en 1928, en plein effondrement de la natalité, a connu une rapide mais néfaste consécration.

En effet, cette notion de vieillissement de la population véhicule un cortège d'effets défavorables pour l'avenir du pays dont la base est purement idéologique tel « le vieillissement de la civilisation »

L'allongement de la durée de la vie n'est pas considéré comme un avantage, mais comme un déclin. Cet allongement de la durée de la vie est le plus souvent envisagé négativement comme une avancée en âge dans une dimension marquée par un ralentissement biologique.

C'est une restriction péjorative et injuste, car le vieillissement est un ensemble complexe, un processus entremêlé de biologique et de social.

Dans certaines sociétés amérindiennes, il n'y a pas d'âge de la vieillesse. Cette découverte laisse à penser que le marquage social de la vieillesse renforce d'une manière considérable le phénomène biologique du vieillissement.

On ne devient pas vieux, on est regardé comme vieux.

On pourrait dire à la limite de la caricature, que ce sont les autres qui nous transforment en vieux.

Mais d'une autre façon on peut remarquer que mourir avant d'être très vieux est quasiment une injustice : il est mort trop jeune, il est mort avant l'âge. Notre société tellement récriée sur sa permissivité a inventé un âge de la mort, un age standard où, et c'est une question, un âge où il serait bon de disparaître ? En tout cas un âge qui peut nourrir toutes les supputations sur la normalité du départ voire carrément sur l'accompagnement du départ

Avant l'heure ce n'est pas l'heure, ...après l'heure ... ne devrions nous pas vous aider à vous en rendre compte ? Voire à vous aider à partir ?

Nous avons décidé culturellement qu'il y un âge d'être vieux, un âge d'être mort... et la fascination sur ces monstres de l'âge que sont les Jeanne Calment et consœurs démontre a contrario leur anormalité : il n'est pas concevable de vivre si vieux ... mais... est-il même concevable de vivre vieux ?

Le professeur Jean Claude HENRARD dans une étude sur les processus de vieillissement et l'âge de la vieillesse montre le rapport ambigu que nous entretenons avec la notion d'âge. Il n'y a pas un âge d'être vieux ... il y a le résultat individuel, peut-être aléatoire ou circonstancié, de divers événements qui participent de la sénescence, du vieillissement psychologique et du vieillissement social.

La sénescence, nous la partageons tous. C'est un fait universel, progressif, endogène et dégénératif. Nous ne vivrons que 120-140 ans au plus et avant ce terme biologique de la vie humaine nous serons atteints de détérioration physiologique et intellectuelle liée aux effets délétères des altérations moléculaires.

Même si ce vieillissement - sénescence peut être différent d'un individu à un autre sous l'effet de conditions de vie pénibles ou sous l'effet d'un patrimoine génétique particulier, le vieillissement - sénescence est un processus continu et irrémédiable.

Même évidence et même prudence en ce qui concerne le vieillissement psychologique... nous subissons avec l'âge un déclin des fonctions intellectuelles, facultés d'attention de concentration, de mémoire mais de la même manière que pour l'accumulation génétique ces processus de vieillissement sont tributaires de données de vie : les aptitudes développées lors de l'apprentissage (niveau et durée des études, environnement culturel et linguistique) sont celles qui se maintiennent le plus, les souvenirs les plus vivaces persistent, la richesse d'une vie, l'étendue de sa vie relationnelle jouent aussi leur rôle.

Autre remarque d'expérience : la dernière étape de vie est celle du bilan et de l'examen de son parcours historique,

affectif, de son utilité et de la réussite de sa vie et ceci est profondément lié à l'intégrité de l'être et à son identité.

Un tel examen de soi n'apparaît pas à n'importe quel âge. Les déterminants sociaux sont majeurs que ce soit lors de la première panne sexuelle ou lors du pot d'adieu professionnel ou au contraire lors d'une célébration honorifique ou familiale tel l'anniversaire de mariage ou la réunion un peu nostalgique c'est vrai, mais en même si réjouissante de la classe 1930, 1931 etc....

L'agrément ou le désespoir qui peut naître de ces rendez-vous sociaux peut encourager ou altérer le sentiment de soi et agir sur la vitesse de la sénescence. (et on se référera aux travaux d'Erikson sur les étapes de la vie perçues comme une succession de crises résolues ou non qui sont réactivées ou non en fin de vie)

On le voit bien : la notion de vieillir corrélativement à l'allongement de la vie est une notion chargée de multiples doubles sens.

Et même si nous ne prenions que le sens de se sentir vieux, il est évident que les aspects différentiels du parcours de vie, la façon dont aussi nous nous considérons nous-mêmes, la façon dont la société nous regarde suivant par exemple que nous sommes travailleur manuel ou travailleur intellectuel ..., il est évident que ces aspects et ces regards nous rendent plus ou moins vieux.

Il n'y a plus de corrélation stéréotypée, automatique entre vieillissement, désaffection biologique et avancée en âge.

Cette corrélation existe chez les espèces animales car la vie semble n'avoir comme unique objectif que sa reproduction.

Imaginez-vous comme l'un de ces insectes dont la vie tient en un jour : l'éphémère par exemple. Nous parlions de reproduction ... on se rend bien compte que les préliminaires sont

réduits au minimum ... mais que dire encore de la possibilité en si peu de temps de lire l'œuvre entière de Victor Hugo, ou encore la collection Arlequin pourtant si nécessaires à la réussite d'une vie ?

Parmi les animaux de la création, l'homme est celui qui finalement qui a le mieux réussi permettant à ceux de son espèce la plus importante durée de vie post-reproductive en favorisant ses conditions de vie, ses comportements.

En clair cela veut dire qu'après notre dernier enfant, il y a encore beaucoup de plaisir à prendre !

A condition de n'être pas des victimes... victimes de ces déterminants sociaux qui nous façonnent et en même temps nous trahissent et nous trompent et au premier rang d'entre eux la barrière de la retraite qui nous retire de la vie active, qui nous rend incapable au seul vu de notre date de naissance.

Revisitons les images d'Epinal.

De 0 à 25 ans, le temps de l'enfance et celui de l'éducation (pour les plus chanceux ! sinon les autres attendent le premier emploi ou le premier RMI...)

De 25 à 55 ans, le temps de l'adulte et de la production, parfois pour certains cette période va jusqu'à 60 ans voire 65 ans chez certaines professions particulièrement désavantagées !

De 55 à 105 ans le temps de la retraite et de la désaffection progressive, le temps de l'exclusion inexorable.

Cela ne tient plus debout : ce n'est ni l'aspiration individuelle, ni l'intérêt collectif.

Si le temps de l'avancée en âge n'est plus celui de la sénescence, mais celui d'une vie différente dans des conditions physiologiques, psychologiques et sociales satisfaisantes, il faut dire que toutes les conditions sont alors réunies pour que très

longtemps dans la vie se maintiennent de bonnes conditions d'activité et de bonheur personnel

Geneviève LAROQUE me disait, la question essentielle est « comment allez-vous remplir votre vie entre 15 et 85 ans » (d'ailleurs je ne sais pas pourquoi « 85 ans », est-ce l'âge du repos bien mérité ou de la survenue des problèmes de santé majeurs et de la dépendance ?, c'est en tous cas un âge qui évoluera demain avec les progrès de la prévention, mais nous y reviendrons...)

Tout ceci rend manifeste que les notions de vieux et de retraités ont cessé de coïncider, que les notions d'âge et de déficience ne sont plus synonymes. Il est désormais illusoire de rechercher statistiquement l'âge auquel un individu deviendrait vieux.

Dés lors, et si tout simplement nous nous trompions sur les effets de l'allongement de la durée de la vie ?

Nous avons vu que le temps de la vieillesse et surtout le temps du jugement social sur les effets du nombre de ses plus âgés et de la qualité de leur santé et de leur présence civique.

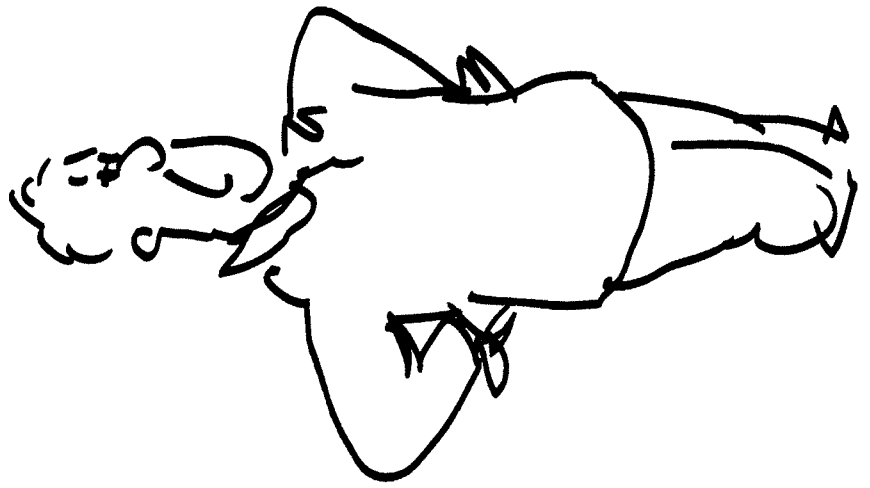
Nous sommes collectivement victimes de ce que nous dénonçons tout à l'heure : nous confondons allongement de la durée de la vie et vieillissement démographique.

Tableau 1

	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
	0 an	0 an	60 ans	60 ans	85 ans	85 ans
1950	63,39	69,17	15,36	18,36	3,67	4,38
1990	72,76	80,95	19,02	24,19	4,89	6,03
2020	78,01	86,49	22,83	28,37	5,92	7,55
2040	80,91	89,23	25,12	30,59	6,62	8,51

PAPA... TU VAS
ALLER JUSQU'À
COMME ÇA.

TÔCÔPES!



Commentaire

En 1990, un homme de 60 ans pouvait espérer vivre encore 19 ans, et une femme 24 ans. En 2040, un homme de 60 ans pourrait espérer vivre 25 ans et une femme 31 ans.

L'âge biologique de la vieillesse recule constamment du fait des progrès en médecine mais l'âge administratif du groupe des vieux ne bouge pas et reste toujours fixé à 60 ans et plus. Comme cette catégorisation a fini par se révéler parfaitement inefficace tellement elle englobait de gens différents, on l'a donc de nouveau subdivisée en définissant uniquement sur le critère de l'âge un nouveau groupe, celui des plus de 75 ans, le quatrième âge. Les études américaines sur la prévalence de la dépendance nous font craindre, et toujours et encore sur un critère d'âge, la notion d'un cinquième âge, celui des plus de 85 ans, l'âge des très vieux.

Nous l'avons vu, la vieillesse tout en étant liée au vieillissement n'apparaît pas comme un phénomène naturel, mais comme un fait éminemment culturel et évolutif. La définition de la population âgée ne peut donc pas se réduire à une définition administrative et figée.

Pourtant une telle définition est essentielle pour les décideurs politiques et administratifs afin de prévoir les modifications des systèmes sociaux et de santé. Alors comment faire ?

Certains auteurs disent qu'on ne devrait jamais se référer à un âge chronologique particulier mais prendre en compte ce que la personne âgée dit de son état d'incapacité fonctionnelle. Cette idée intéressante n'est pas sans poser d'énormes difficultés liées à l'interrogation systématique de la population mais il apparaît éminemment sympathique de décider par soi-même qui on est !

Cela me fait penser aux textes bibliques qui mentionnent cet état d'esprit particulier de la fin de vie où l'on est « rassasié d'années » et où le départ près de Dieu est intensément souhaité. C'est peut-être le moment où je me sentirais enfin vieux !

S'il faut donc un âge de la vieillesse, il faut impérativement prendre en compte les paramètres que sont le vieillissement physiologique et le vieillissement social qui conjugués, permettent d'approcher le recul de l'âge de la vieillesse.

La mesure la plus couramment utilisée est l'âge auquel un individu a une espérance de vie de 10 ans.

Je reprends ici les études de Bourdelais citées par Pierre-Yves CHANU.

On peut remarquer sur le tableau 2 l'évolution de l'âge auquel il reste statistiquement 10 ans à vivre.

Tableau 2

Evolution de l'âge auquel il reste une espérance de 10 ans

	1750	1825	1860	1900	1910	1927	1937	1947	1957	1965	1975	1985
Hom.	64	65,5	66,5	65,7	65,8	66,7	66,9	69	69,1	70	70,6	72,3
Fem.	64	66,7	67	67,2	67,8	69,1	70,1	72	72,6	73,9	75,1	77,6

Source P. Bourdelais cité par Pierre-Yves CHANU.

Dans la suite de son ouvrage, P. BOURDELAIS cherche à affiner cette mesure du vieillissement en construisant un indicateur synthétique du vieillissement calculé *en faisant la moyenne entre l'âge auquel il reste 10 ans à vivre, affecté du coefficient 1, et l'âge pour lequel la probabilité de survie est identique à celle de 65 ans en 1985, affecté du coefficient "*. Il obtient alors les résultats suivants :

Tableau 3

Puisque la proportion de vieux va en diminuant cela nous permet de dire d'une façon apparemment paradoxale que nous n'assistons pas du tout à un vieillissement de la population mais tout au contraire à son rajeunissement.

Traduit en termes politiques, cela veut dire que nous ne savons pas gérer notre ressource humaine de la bonne manière.

Nous sommes mentalement marqués par des considérations issues de la période industrielle qui s'est terminée dans les années 70, lorsque l'âge de la retraite coïncidait avec un déclin relativement rapide des capacités.

Originaire des bassins sidérurgiques et miniers du nord de la France j'ai connu énormément de mineurs silicosés mourant asphyxiés à 60 ans malgré les oxygénateurs ; j'ai connu ces ouvriers des hauts fourneaux ou des trains à bande que le dur travail physique brisait rapidement ...

L'âge auquel une personne âgée reste en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels recule sans cesse et cela nous oblige à revisiter l'ensemble de nos conceptions sociales. C'est ce que voulait dire Geneviève LAROQUE en nous interrogeant sur « que faire de nos vies entre 15 et 85 ans ? »

Comprenons-nous bien : il ne s'agit pas ici de prétendre qu'il faut augmenter le nombre d'années de travail et je crois qu'il faut tordre le cou à un certain nombre d'analyses pessimistes au premier rang d'entre elles, celles sur les retraites.

Le rapport Charpin sur les retraites a deux mérites : celui de reconnaître la menace pesant sur les retraites par répartition et celui d'éliminer le recours nécessaire et obligatoire à la retraite par capitalisation.

Par contre, il bute sur ce problème de l'allongement de la vie et sur le rapport déséquilibré entre nombre d'actifs et

nombre d'inactifs. La solution qui apparaît vite à l'esprit est celle de renforcer le nombre d'actifs en faisant travailler les gens plus longtemps et si cela ne suffit pas en baissant les retraites et si cela ne suffit toujours pas en augmentant les cotisations.

Le rapport Charpin commet à notre sens une erreur en postulant un potentiel d'actifs trop limité.

Ce genre de prospective démographique a connu bien des avatars par le passé. Alfred SAUVY avait prévu une population française comptant 34 millions d'habitants en 1980 sur la base des taux de mortalité et de natalité de 1935. Il n'en a rien été.

Il existe un potentiel d'actifs bien plus important qu'on ne le croit qui permettrait de compenser la croissance du poids des retraités.

1. D'abord par un redressement du taux de natalité qu'il faut remonter au-delà de 2,1 enfants par couple. L'effet ne serait bien sûr pas immédiat mais à 20 ans
2. Puis par une amélioration du taux d'activité des jeunes à partir de 16 ans dès lors qu'ils sont bien sûr effectivement formés
3. Une reprise des taux d'activité féminins, nous sommes à 60 % en intégrant plus de femmes dans l'emploi
4. Une augmentation - et cela pose des problèmes politiques, - des flux migratoires qui sont bloqués à 50 000/an depuis une vingtaine d'années.

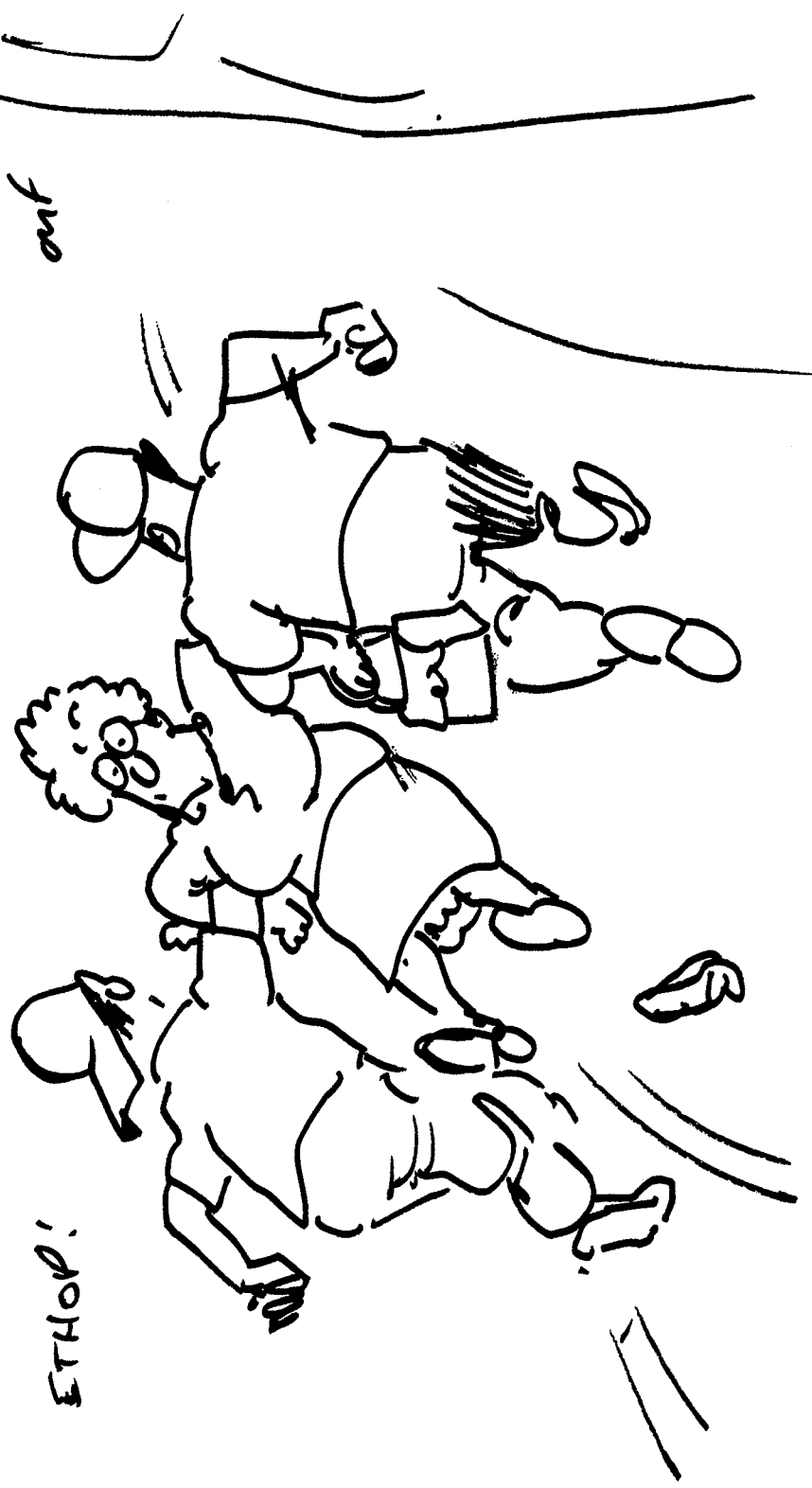
Il faut rappeler aussi que le rapport actifs / retraités est obvié par le fait que l'on ne prenne pas en compte le nombre de chômeurs.

Le ratio de dépendance économique qui est le rapport entre actifs réels et les inactifs (retraités et chômeurs) indique bien que le poids du chômage massif que nous subissons depuis de

LES RETRAITÉS : RICHESSE OU POIDS ?

'PARAIT QUE
C'EST UNE
RICHESSE'

OUAIS, MAIS
QUEL POIDS!



nombreuses années, a une incidence très importante sur le montant des retraites et la réduction du chômage apparaît toujours comme un cinquième impératif.

Quand je dis que la durée de la vie active peut être prolongée, c'est aussi en pensant à tous ceux qui ont une activité physique particulièrement difficile et pour lesquels une retraite à des âges plus bas, et une durée d'activité plus faible est tout à fait importante, on remarque qu'il y a des écarts de vie tout à fait considérables suivant les professions et on voit bien que la maîtrise de son métier et les conditions de responsabilisation tout autant que les conditions de pénibilité du travail influent sur la durée de la vie et l'âge de la mort.

Tableau 5

Mortalité relative selon le groupe socioprofessionnel

	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	0,70	0,84
Artisans, commerçants	0,93	1,02
Cadres supérieurs, professions libérales	0,61	0,94
Instituteurs	0,81	0,84
Techniciens	0,79	1,07
Contremaîtres	0,87	1,12
Autres professions intermédiaires du secteur public	0,89	0,76
Autres professions intermédiaires du secteur privé	1,01	0,79
Employés du secteur public	1,00	1,03
Employés du secteur privé	1,37	1,03
Ouvriers qualifiés du secteur public	0,91	1,19
Ouvriers qualifiés du secteur privé	1,12	1,19
Ouvriers spécialisés du secteur public	1,47	1,18
Ouvriers spécialisés du secteur privé	1,28	1,18

Salariés agricoles	1,18	1,06	-
--------------------	------	------	---

Source : INSEE

Par contre, le concept de longévité active que nous avons mis en valeur nous permet d'envisager une période d'activité productrice de droits à la retraite infiniment plus étalée dans le temps.

Entre 15 et 85 ans ou plus exactement entre 25 et 85 ans, c'est-à-dire en 60 ans si nous sommes dans une capacité d'efficienc e importante, on peut très facilement glisser 40 années d'activité salariée et 20 années faites de beaucoup d'autres choses de la reformation professionnelle à l'activité caritative ou culturelle, à l'éducation de ses enfants ou au suivi de ses petits-enfants...

Il nous faut donc supprimer la notion d'âge de la retraite telle qu'elle est conçue et mise en œuvre actuellement.

De la même manière, les difficultés que nous avons à uniformiser les dispositifs de préretraite ou de retraite progressive montrent que l'on aura bien plus de mal encore quand il s'agira d'innover en matière de départ progressif. Pourtant on peut très bien imaginer que tel homme de 65 ans puisse réduire son activité à mi-temps pendant les années nécessaires pour compléter ses droits entiers à la retraite. Il faut pour cela que l'on renove les rapports entre emploi et retraite et le cumul emploi-retraite.

Nous avons vu que l'ancienne relation entre retraite et vieillesse n'avait plus de sens, que la longévité active permettait de faire sauter la barrière de l'âge de la retraite, que les évolutions de l'emploi et du travail devaient aboutir à une carrière professionnelle évolutive entrecoupée possiblement par d'autres activités de type personnel ou social.

ESPERANCE DE VIE
100 ANS.

RETRAITE
A 50.

J'AI COMMENCE
A 20 ANS!!

AUTOINS
SOANS DE
RETRAITE
TITAGINES



Pourquoi ne pas aller dans ce cas-là jusqu'au bout et repenser le lien entre salariat et retraite ? On peut bien sûr être à la retraite sans avoir été salarié, mais le phénomène du salariat est tellement important que nous ne nous arrêterons qu'à celui-ci.

Pourquoi cette relation si forte entre retraite et salariat, sinon pour désigner toute l'importance collective du travail pour notre société.

Pourtant, bien d'autres activités individuelles et collectives sont tout autant utiles à la cohésion et à l'enrichissement de notre société. « L'activité associative par exemple, ou politique ou syndicale, religieuse, spirituelle » (G.LAROQUE)... nous aurions intérêt à réfléchir à la notion de productivité sociale. Pourquoi ne pas imaginer la valorisation d'une activité bénévole en droits à la retraite, de la même façon, pourquoi ne pas imaginer la valorisation de la prise en charge des enfants par l'un des membres du couple ?... Beaucoup d'autres pistes peuvent être réfléchies.

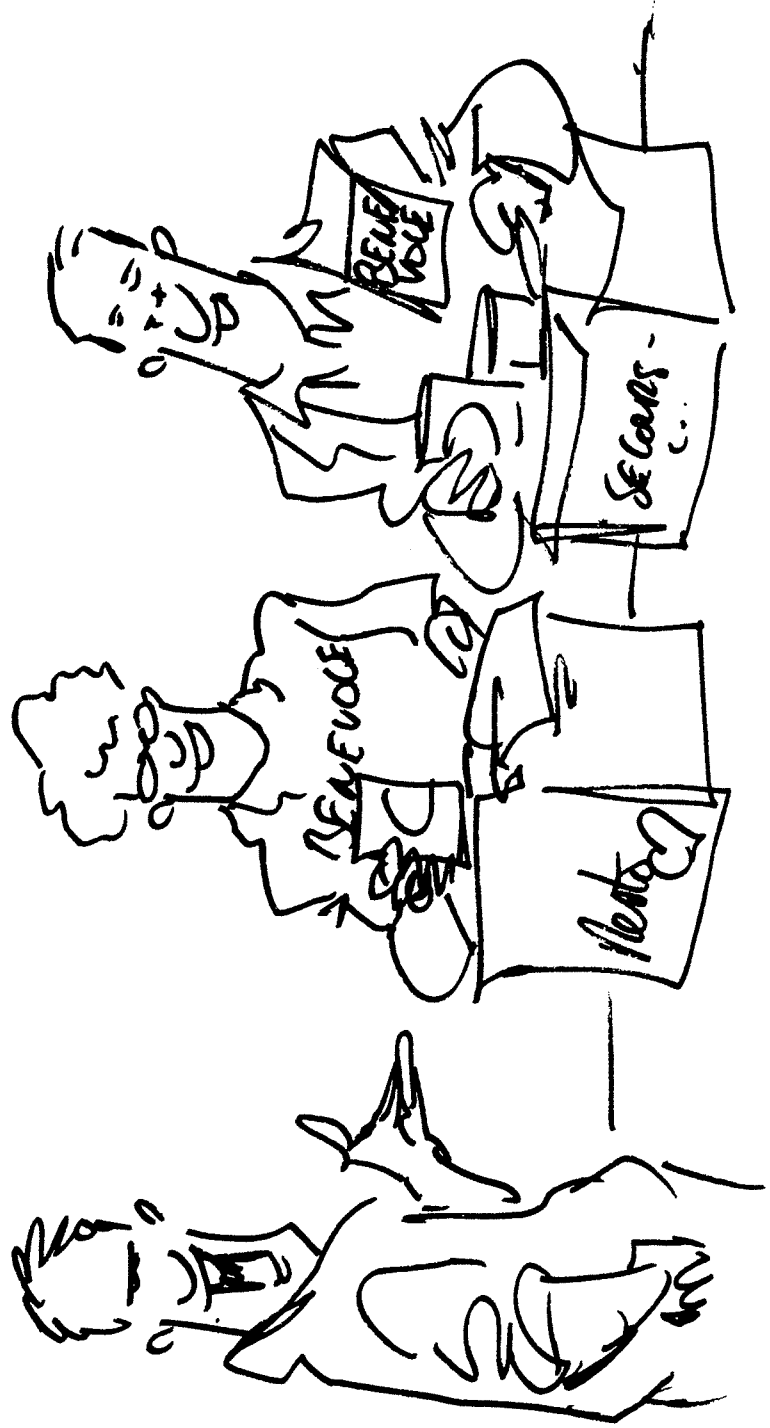
L'assiette des cotisations sur la rémunération salariale peut très bien être élargie à des activités non salariées. Il suffit de s'entendre sur les équivalences et sur les activités touchées : le mandat électif dans une association est vérifiable, le nombre d'enfants et le congé parental sont vérifiables, la durée et la réalité d'une mission humanitaire sont vérifiables ... les équivalences entre temps mis à disposition de la société et salaire que l'on aurait pu ou dû percevoir sont parfaitement possibles et de là l'ouverture de droits à la retraite.

La longévité active, terme que je préfère amplement à celui de vieillesse autonome, permet de repenser notre société d'une manière radicalement différente.

Cela met un terme à l'idée d'un vieillissement global de la société. Cela met un terme au couperet de l'âge de la

RICHESSE POUR CES
ASSOCIATIONS
QU'ONT PAS BEAUCOUP
DE MOYENS

CA OCCUPE!



retraite et à ses conséquences qui sont immanquablement liées à la dévalorisation sociale.

Travailler sur une période plus étalée, si on le peut, moins intensément et autrement, cela veut dire aussi que l'on peut faire coexister plusieurs générations dans des lieux de production et c'est très certainement l'un des meilleurs liens intergénérationnels qui puisse exister.

Valoriser des activités utiles à la société en les faisant bénéficier d'un salaire différé que sont les droits à la retraite peut avoir de nombreux effets positifs : depuis l'invention de nouveaux métiers jusqu'à l'augmentation du sentiment d'utilité sociale pour ceux qui ne seront plus considérés, faire ça uniquement parce qu'ils ont du temps libre et qu'en fin de compte ça les occupe et ça leur fait plaisir !

Le poids des retraites et de ce fait des retraités sur la société peut très raisonnablement être allégé, acceptable par tous et même, pour peu que l'on ait du courage politique, il peut devenir un moyen de développement.

Il ne reste pas moins un sujet d'inquiétude lié à l'allongement de la durée de la vie. Il s'agit de l'émergence d'un grand nombre de déficiences avec le grand âge.

Nous devons faire face à deux problèmes :

1. La prise en compte des personnes âgées dépendantes
2. Une mise en avant massive de la prévention.

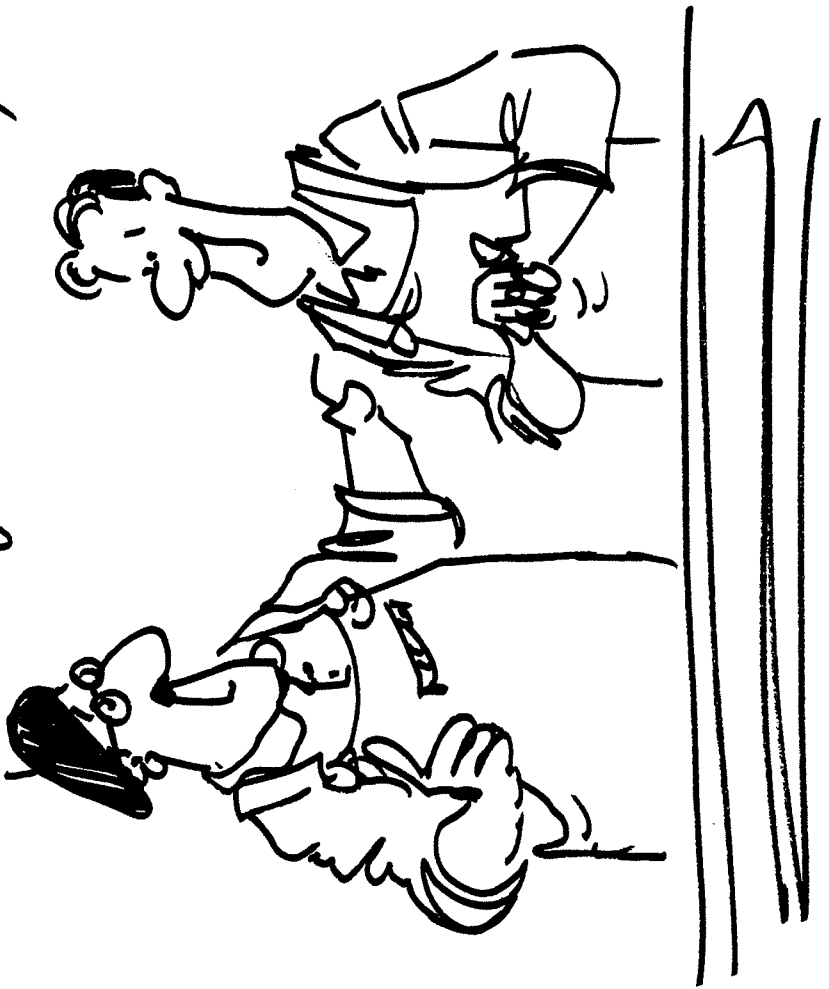
Tableau 6

	2000	2020	2050
Pop totale	61 M	62,7 M	64 M
Pop > 60 ans	20%	29%	33%
Taux			
Nombre	12 M	18 M	21 M
Dépendants	800 000	1 300 000	1 500 000

AVANT.

J'VAIS TE FAIRE
PROFITER DE MES
CONSEILS..
DE TA EXPÉRIENCE.

CRAIS
GÉNIAL!



Vous voyez l'évolution de la population totale entre 2000 et 2050, le taux de population âgée de plus de 60 ans, le nombre de ces personnes et parmi elles, le nombre de personnes dépendantes que nous craignons d'avoir en 2020 et 2050 / 832.000 aujourd'hui, 1.300.000 en 2020, 1.500.000 en 2050.

Les chiffres que nous avons pu calculer en terme de coût sont tout à fait parlants. Lors d'une enquête menée dans le cadre de réseau de santé gérontologique AMADIS avec la CPAM de St Etienne sur le coût d'une personne âgée dépendante nous sommes arrivés aux chiffres suivants :

GIR 1 : 270 000 F /an

GIR 2 : 170 000 F/an

GIR 3 : 120 000 F/an

On estimera le GIR 4 à 60 000 F l'an

Cela couvre les frais ambulatoires et d'hospitalisation. Ces frais ne comprennent pas les frais du secteur social.

La dépendance d'une personne âgée est censée couvrir une période 8,5 années durant laquelle nous allons imaginer un glissement progressif vers la plus forte dépendance

Tableau 7

Gir 4	Gir 3	Gir 2	Gir 1	
3 ans	2 ans	2	1,5	8,5
60 000 F l'an	120 000 F/an	170 000 F/an	270 000 F /an	
180 000	240 000	340 000	405 000	1 1650 000
			Par an (/8,5)	137 000
	En 2001	Pour 832 000 pers	113 984 000 000 113 milliards / an	
	En 2020	Pour 1,3 M pers	205 500 000 000 205 milliards de francs / an	

Nous pensons que ce chiffre dramatique peut être notablement baissé et je reviens sur les notions qui sont en train de se mettre en place et la circulaire du 18 mars 2002 sur

l'organisation du système de soins des personnes âgées, de la prise en compte de la fragilité sont tout à fait intéressants, nous aurons certainement l'occasion d'en parler ; la mise en place des réseaux, des CLIC et en particulier du label 3 des CLIC permet de penser raisonnablement que nous pourrions par des effets d'éducation et d'amélioration de la prise en charge des personnes âgées réduire de 8,5 ans à 4,5 ans la durée de la dépendance dans un laps de temps de vingt ans.

A ce moment-là, vous voyez que le chiffre devient nettement moins important.

Tableau 8

Gir 4	Gir 3	Gir 2	Gir 1	
1,5 ans	1 ans	1	1	4,5
60 000 f l'an	120 000 f/an	170 000 f/an	270 000 f /an	
90 000	120 000	170 000	270 000	650 000
			Par an (/4,5)	144 000
	Rappel En 2001	Pour 832 000 pers	113 984 000 000 113 milliards / an	
	En 2020	Pour 690 000 pers * 8.5 / 4.5 =	99 360 000 000 99 milliards de francs / an	
		Au lieu de	205 500 000 000 205 milliards de francs / an	

En 2020, avec les effets induits des réseaux et de la prévention nous pourrions n'avoir que 690.000 personnes dépendantes instantanément pour un coût de 99 milliards au lieu des 205 milliards de francs que nous craignons.

Dernier point, cela ne se fera pas sans une mise en avance passive de la prévention.

Il nous faut prendre en compte notre propre santé, prendre personnellement en compte la préparation de son vieillissement et cela devient un acte civique face aux enjeux de société que pose l'allongement de la durée de la vie.

Sans sombrer dans la culpabilisation de ceux qui n'ont encore rien fait et dont je fais partie, il faut rappeler que la prévention du mauvais vieillissement commence très tôt et on se

demande pourquoi cela ne fait pas partie de programmes éducatifs ?

On peut dire que la prévention pure du vieillissement commence dès l'enfance avec l'inculcation de principes généraux d'hygiène de vie (alimentation raisonnée, exercice physique, activités intellectuelles, prévention sur l'usage des toxiques (tabac, alcool, sucre, médicaments, drogues ...)

Mais la gestion consciente de son vieillissement doit demeurer une règle permanente dont les effets sont immédiats et futurs : la diffusion des règles de restriction calorique et d'équilibre alimentaire doit faire partie de programmes nationaux de santé. La qualité et l'utilité des adjuvants à notre nourriture industrielle doivent faire l'objet d'une observation et d'un contrôle plus rigoureux (adjonction catastrophique du sucre et du sel ...). Le suivi des constantes corporelles et de l'état de santé, des capacités sensorielles et fonctionnelles doivent faire l'objet d'une systématisation. Les complémentations moléculaires doivent être étudiées et mises en place (comme les œstrogènes après la ménopause, prise d'anti-oxydant, de compléments vitaminiques ?). Les travaux sur la mémoire, le vieillissement de la peau, la physiologie musculaire dégradée, le système immunitaire doivent faire l'objet de recherche comme y incite entre autre le professeur Etienne Emile BEAULIEU

Ceci met à l'évidence que la science gériatrique ne soit plus une discipline à part et pas toujours bien reconnue mais un enseignement fondamental appuyé sur la recherche biologique et médicale dans le domaine de la prévention des maladies liées au vieillissement.

L'avancée en âge, telle que nous la voyons aujourd'hui est une donnée nouvelle et extraordinaire. Elle n'est pas fatalement une catastrophe, elle peut au contraire être l'occasion

d'une totale révolution. Il est parfaitement possible que l'allongement de la durée de la vie concoure à une société harmonieuse réintégrant les personnes âgées, leur permettant un âge heureux productif et en bonne santé, permettant aux jeunes et aux moins jeunes de vivre dans ces familles à 5 générations que nous voyons poindre.

Cela ne dépend que de notre audace.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Mme LA PRESIDENTE. - Merci à Jean-Paul DELHAYE. Quand on l'a écouté on se dit qu'il y a encore beaucoup de travail à faire.

Je vais passer la parole à Maurice BONNET - qui ne connaît pas Maurice BONNET ! - vice-président du Comité national des retraités et personnes âgées. Son action militante a commencé en 1947. C'est le porte-parole des personnes âgées pour lesquelles il revendique haut et fort. Ecoutons-le.

M. DUBOS. - Avant d'écouter M. BONNET, je vous rappelle que vous avez peut-être des questions, il faut commencer à les écrire pour que nous puissions les rassembler.

Je passe la parole à M. BONNET.

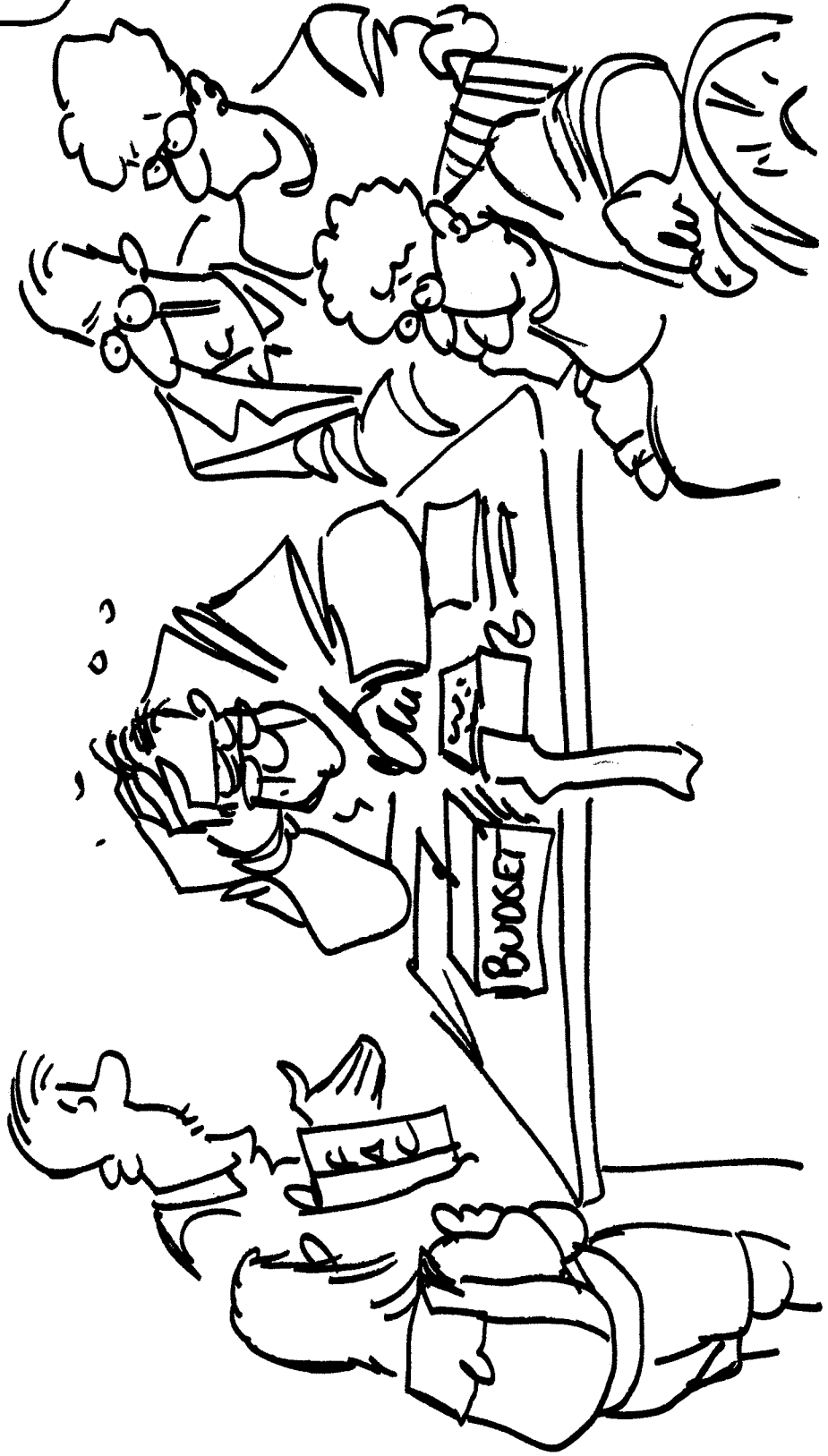
M. Maurice BONNET. - Bonjour Madame la Présidente, à vous jeunes, moins jeunes, retraités ou vieux, bonjour à la région Rhône-Alpes, même si, je vais vous le dire, je ne me sens pas très bien aujourd'hui pour des raisons que vous devez deviner. Je ne pensais pas qu'aujourd'hui je me retrouverais avec un petit moteur dans la tête qui me ramène aux pires périodes que j'ai pu connaître dans ma jeunesse où nous étions un certain nombre à croire que la bête qui réside en tout homme avait été plus ou moins anéantie et que dans mon pays elle puisse encore ressortir

ECONOMIQUES.
POUR QUI??

T'AS ENCORE
LES ENFANTS..

QU'ÉTAIS-DEJÀ
LES PARENTS

ET GRANDS
PARENTS



sous les formes que nous avons vues à l'occasion de ce vote.

(Applaudissements)

On peut partager d'autres avis, vous m'excuserez de l'avoir exprimé, mais je ne pouvais pas après parler de l'homme et de l'homme âgé, sans avoir fait allusion à ce terrible moment que nous traversons.

Eh oui ! nous sommes et je suis ce vieux dont on prédit depuis tant d'années qu'il est un poids. J'ai retrouvé dans mes papiers, avant de venir vous rencontrer, un document écrit par un Lyonnais qui était le professeur André LATREILLE. Il écrivait dans le grand quotidien « Le Monde », il y a cinquante ans, pour être plus précis le 5 juillet 1950, parlant de la vieillesse et de l'augmentation de la durée de vie : « Médicalement la chose n'a rien de redoutable car nos vieillards seront de plus en plus des vieillards sains qui n'auront à souffrir que l'usure du temps. Mais du point de vue social et économique, il en va tout autrement et devant la charge croissante qui va de fait peser sur les épaules des jeunes générations les statisticiens se demandent si nous ne devons pas repenser l'ensemble de notre système économique et social.

Qu'on le veuille ou non, il faudra dans un assez bref délai réviser les barèmes des limites d'âge des administrations, modifier les dates de survie des compagnies d'assurances et peut-être même admettre à l'usine des ouvriers jusqu'à un certain âge très avancé.

L'encombrement des carrières est dès lors à prévoir, ce qui obligerait à une répartition différente des activités des hommes et - écoutez bien - peut-être au repeuplement des campagnes, peut-être à l'émigration vers les pays insuffisamment peuplés ». Il y a cinquante ans, on écrivait cela. Tout à l'heure notre ami, Président de l'Office des personnes âgées stéphanois

LES VIEUX, C'EST
UNE SACRÉE CHARGE !

SURTOUT QUAND
T'AS PAS LES MOYENS...

POUR ACHETER
DES ROUES
NEUVES !



évoquait le rapport Charpin. Mais avant le rapport Charpin, il y a une vingtaine d'années, nous avons eu un autre rapport du commissaire au plan qui s'appelait M. GUILLAUME et qui disait : « Dans vingt ans les retraites devront être réduites de 30 %, (c'est-à-dire en 2005), à moins que les cotisations ne soient relevées de 30 % ou alors que l'âge de la retraite soit porté à 70 ans. »

Le vieux encombre et il encombre parce qu'il coûte. Il est un poids et quand je me promène, je sais que je sens le coût, le coût de la retraite, le coût de la santé qui commence de décliner parce que je fais toujours un peu trop de cholestérol et que j'ai un cœur qui bat trop vite, mais cela c'est pour d'autres raisons, ce n'est pas le problème de la vieillesse, peut-être que j'ai trop aimé dans ma vie ! Allez savoir ? Il y a une chose qui fait aussi, c'est que je sens la mort. Et comme il y a été fait allusion tout à l'heure, dans une société où on ne parle jamais de la mort, le vieux est dérangeant parce qu'il nous interpelle.

Tout cela explique que cette révolution de la longévité dont nous devrions nous féliciter, c'est une conquête de l'homme sur l'homme, se traduit par une peur. Vous me direz : on aime les frayeurs, on a eu celle de la vache folle, on en a eu d'autres, on en a une à juste titre, c'est celle du sida et celle-là aussi nous fait peur, c'est la vieillesse. Vous faisiez allusion, tout à l'heure, Monsieur le Président, aux différents pays du monde. J'étais, il y a quinze jours à Madrid, à la 2^{ème} conférence mondiale sur le vieillissement, accompagnant Mme la secrétaire d'Etat aux personnes âgées. Mais ce qui m'a inquiété, ce n'est pas mon pays, ce n'est pas l'Europe, car comme l'a dit un des intervenants, les pays développés ont été riches avant de devenir vieux. Les pays en voie de développement deviennent vieux avant de devenir riches. Alors, pourquoi ces frayeurs dans nos propres pays ? N'y

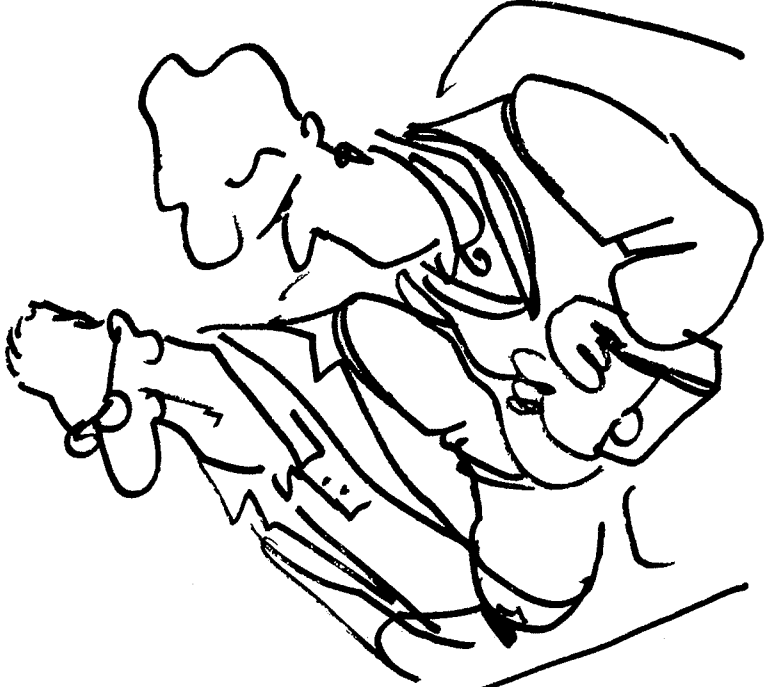
Poids Financier..

INTERESSANT!!
ILS ONT SOUVENT
DES ECONOMIES.

BANQUE



VOUS CE QU'ON TOUCHE
CONTRE RETRAITE!
ÇA VA PAS DURER..



a-t-il aucune richesse dans cette prolongation de la vie ? Est-ce que la vie c'est simplement une comptabilité de l'argent et des milliards que vous avez évoqués ? Est-ce que la vie, ce n'est pas autre chose ? Comment se fait-il que quand on parle de l'enfance, quand on sait les coûts de la protection maternelle et infantile, quand on parle de cet adolescent dont on a soigné le cancer, qui quand même est mort et on sait les coûts du soin du cancer, on ne dit pas : c'est un poids. Mais quand je me trouve vieux, on me dit que je suis un poids, parce que, effectivement, on n'a pas accepté le vieillissement et que dans une société où le « jeunisme » reste l'image permanente - je m'excuse auprès des médecins et du grand professeur, vendeurs et défenseurs du DHA - pourquoi ne pas vouloir accepter la vie qui me donne mes rides, pourquoi ne pas accepter la vie qui effectivement m'enlève progressivement ma jeunesse et ce matin encore je croisais de jeunes femmes, je me disais, je ne peux plus peut-être être celui qu'elles ont accompagné, c'est une réflexion nécessaire à ma propre vie intérieure. Mais notre société ne nous y prépare pas, puisqu'elle nous vend des produits pour que l'on reste jeune ! Pourquoi refuser cette histoire de l'homme qui de sa naissance va aller jusqu'à la fin de sa vie.

Mais la grande chance, c'est qu'aujourd'hui cette vie se prolonge et elle se prolonge dans des conditions exceptionnelles, car, comme il a été dit tout à l'heure, elle se prolonge dans des états de santé aujourd'hui qui s'amélioreront encore, j'en suis sûr, grâce à la prévention, mais pas par des truchements qui n'ont rien à voir avec le respect du parcours de la vie et que toute atteinte au parcours normal de la vie me semble anormale. Je ne sais pas ce que le sociologue pourra dire, mais je connais M. SANSOT pour l'avoir entendu souvent, je ne pense pas que je serai en désaccord avec lui.

